

L'ECHO DU VILLAGE

Bulletin Municipal de Villerable - 2ème trimestre 2008 - N°23 - Dépôt légal ORAL - 02.2600133036 6 - IPNS

LE MOT DU MAIRE

9

mars 2008 ; vous avez choisi et élu une nouvelle équipe pour diriger la commune de Villerable pendant 6 ans. Une équipe de 46 ans de moyenne d'âge au sein de laquelle 12 élus sur 15 n'ont jamais exercé de fonctions municipales. Donc une équipe « neuve », désireuse d'agir, avec des idées nouvelles, ayant envie de s'investir et de « donner » pour la commune.

Le samedi 15 mars 2008, cette équipe m'a élu pour être le maire de la commune. C'est une grande marque de confiance et un grand honneur qu'ils m'ont fait. Je mesure les responsabilités et les tâches qui me sont confiées.

Je suis prêt à les assumer, fort de mon expérience de 6 ans de mandat au conseil municipal de Vendôme de 1989 à 1995. Certes, je suis un « jeune » Villerablais puisque je n'habite la commune que depuis le 17 septembre 2005. Cependant, mon épouse et moi-même avons ressenti un tel plaisir et un tel bonheur d'être ici que très vite l'idée m'est venue de m'investir dans la vie communale et de donner de mon temps pour apporter le maximum aux Villerablaises et Villerablais.

J'ai la chance d'être entouré de conseillers municipaux qui ont les mêmes désirs et les mêmes souhaits que moi. Chacun apporte ses qualités humaines, ses compétences professionnelles et ses passions personnelles qui sont utiles pour le bon fonctionnement du conseil municipal et pour que soient menées réflexions et actions.

Le conseil municipal s'est réuni à plusieurs reprises pour découvrir les dossiers en cours, voter le budget et les taux d'imposition et dégager des priorités.

Parmi ces priorités, évidemment, nous continuerons et terminerons les actions mises en place et élaborées par la municipalité précédente (atelier technique, salle associative,...).

Cependant, nous engagerons aussi durant notre mandat une action importante envers la voirie (bordures, signalisations, revêtements, etc.)

Un autre axe qui nous semble important : le développement et l'encouragement de la vie associative pour que notre village soit « vivant », que les habitants se connaissent mieux, se rencontrent et aient envie de participer à des rassemblements festifs.

En évoquant cet aspect associatif, je m'aperçois que nous avons dans notre commune un manque : une salle des fêtes ou salle polyvalente qui puisse faciliter les rassemblements associatifs et autres organisations diverses. Nous allons étudier ce problème ; ce sera un sujet sur lequel chaque conseiller municipal devra apporter réflexions et analyses, afin d'enrichir le débat, et avant toute décision engageant le futur. Nous prendrons le temps qu'il faudra et surtout nous serons à l'écoute également de vos suggestions.

Voilà brièvement présenté notre programme, sans oublier bien évidemment tout le fonctionnement qu'il convient d'assurer comme par exemple l'Ecole à travers le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) pour le bien-être de nos enfants et faciliter la tâche de nos institutrices en leur offrant les meilleures conditions de travail possibles.

Bien évidemment, tout cela dépendra principalement des moyens financiers dont nous disposerons. Nous avons certainement des choix à faire ; nous les ferons bien sûr, mais sans pour cela bloquer la politique volontariste qui sera la nôtre durant cette mandature.

Nos sources de financement sont bien connues : la dotation de l'état (qui n'ira certainement pas en augmentant), l'emprunt, les impôts. Nous nous servons de l'emprunt afin de répartir la dette sur les générations futures et les impôts sur les générations actuelles.

Après analyse, je me suis aperçu que la municipalité précédente n'avait pas augmenté les impôts ces trois dernières années ; c'était son choix. En ce qui me concerne, j'ai proposé au conseil municipal d'augmenter légèrement le taux de la taxe d'habitation d'environ 0.5%. Cette proposition a été acceptée et votée par le Conseil. Chacun comprendra que chaque année les frais de fonctionnement augmentent car les produits utilisés augmentent, les frais de personnel également, etc. A titre d'exemple, il faut savoir que le S.I.V.O.S. représente 30% de nos frais de fonctionnement et que pour l'année 2008, nous verserons environ 80 000 € à ce syndicat.

C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de cette légère augmentation de l'impôt en ayant à l'esprit qu'il fallait qu'elle soit supportable facilement pour l'ensemble des Villerablais.

Notre souci sera de faire le maximum avec les moyens dont nous disposerons en gardant comme ligne de conduite de servir l'intérêt général pour le bien être de tous.

Michel BIGUIER
Maire de Villerable

LE MOT DES ADJOINTS

Commission voirie, urbanisme et bâtiments

Cette commission composée de 8 conseillers municipaux est chargée des questions de sécurité, de développement et d'urbanisme. Elle s'est réunie régulièrement (19 avril, 29 avril et 3 juin) et rend compte de ses travaux au Conseil Municipal.

•Le samedi 19 avril, une importante délégation municipale découvre et identifie les différentes routes (les communales, les communautaires et la départementale). Un état non exhaustif des différents travaux à mener est établi : routes dégradées, quelques signalisations défectueuses et divers problèmes de sécurité. Prioritairement, quelques travaux peu onéreux sont réalisés par M. Pascal PETIT : quelques « nids de poule » rebouchés, élagage de la rue des Noyers... Enfin, beaucoup reste à faire ; que les citoyens concernés informent la mairie des différents problèmes routiers rencontrés. (NDLR : vous pouvez aussi signaler tous problèmes sur https://www.vendomois-rural.fr/teleprocedure_voirie.php)

•Cette commission a assuré le suivi de fin de chantier des nouveaux bâtiments communaux. Projet démarré en 2007, qui est réceptionné depuis le 10 juin dernier. Cet ensemble, bien intégré dans le paysage, se compose d'un vaste hangar de 200 m² qui abritera les engins communaux, d'un atelier adjacent, d'un bureau et de sanitaires, le tout pour une valeur de 200 000 €. Ces bâtiments seront prochainement inaugurés.



•La priorité du 3^{ème} trimestre 2008 est le curage et la mise en conformité de la lagune d'Orgie. Ce dossier instruit en 2005 doit être finalisé pour la fin juin 2008 afin de bénéficier de la subvention versée par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le bureau d'études chargé de la mise en œuvre est choisi, la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture sera le maître d'œuvre. Tous ces travaux seront réalisés pour fin septembre.



•Le dernier chantier important de l'année sera la transformation de l'ancien atelier communal (situé près de la mairie) en salle associative.

*Le responsable de la commission
GAUTHIER Jean-Claude*

Commission enfance et jeunesse :

Prise en mains du dossier sur l'insonorisation du restaurant scolaire, et état des besoins de la cantine (mobilier, ustensile, etc.)

Nous étudions la possibilité d'étendre les services du C.L.S.H. (Centre de loisirs Sans Hébergement).

GENS DU VOYAGE

Le 19 mai, tout le monde a été surpris de découvrir l'installation des gens du voyage à côté du magasin But. La ville de Vendôme était prévenue de ce rassemblement ; mais le terrain des Grands Prés n'a pu accueillir les cinq communautés différentes voulant s'y rassembler pour une mission évangélique. Une centaine de caravanes repartant sur Tours a donc trouvé refuge dans cette jachère fraîchement coupée et s'y est installée pour une semaine.

Devant le fait accompli et un peu dans l'urgence, il a fallu organiser leur séjour en fournissant de l'eau potable et mettant à disposition des containers. Mais tout s'est finalement passé en bonne intelligence. La facture d'eau a été réglée au S.I.A.E.P. et les ordures ménagères à Val Dem le samedi d'avant leur départ. Quant au terrain, il fût laissé propre.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mars 2008

Tous présents

- Formation des commissions municipales,
- Désignation des délégués dans les différents syndicats intercommunaux.

Séance du 8 avril 2008

Absents excusés : Olivier MUREZ, Jacques MARCHAL

- Approbation du compte administratif de la commune - exercice 2007,
- Approbation du compte administratif annexe assainissement - exercice 2007,
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2007 au budget principal de la commune,
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2007 au budget annexe assainissement,
- Approbation du compte de gestion du budget principal de la commune - exercice 2007,
- Approbation du compte de gestion du budget annexe assainissement de la commune - exercice 2007,
- Vote du budget primitif de la commune - exercice 2008,
- Vote du budget annexe assainissement - exercice 2008,
- Attribution d'une subvention de fonctionnement au budget C.C.A.S - exercice 2008,
- Attribution d'une subvention de fonctionnement au Syndicat Intercommunal de la Brisse (Marcilly en Beauce - Villerable) - exercice 2008,
- Vote d'un avenant au contrat de marché avec la société SOGEA, pour la desserte en eau potable du lotissement privé « l'Hôpital »,
- Approbation des élus pour le maintien d'un tribunal d'instance à Vendôme,
- Approbation d'une convention de partenariat pour le développement du tennis entre l'Association Intercommunale de Tennis Beauce Gâtine (A.I.T.) et les communes membres dont Villerable,
- Approbation d'une convention pour autorisation de passage en terrain privé de canalisation d'eau potable,
- Constitution d'une commission communale des impôts directs.

Séance du 24 avril 2008

Tous présents

- Révision des taux d'imposition 2008. Taux applicables pour l'exercice 2008 :
 - Taxe d'habitation 11,46 %
 - Taxe sur le Foncier Bâti 15,13 %
 - Taxe sur le Foncier Non Bâti 40,39 %
- Délégation d'attributions du conseil municipal au maire,
- Rapport des différentes commissions.

Information



Pendant toute la durée de la présidence européenne de la France, toutes les municipalités ont l'obligation de laisser les drapeaux français et européens.



ETAT CIVIL

Décès

- M. Auguste GODDART, le 01 février 2008
- Mme. Solange PERIN, épouse ROGER, le 16 mars 2008

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Michel BIGUIER
(Maire)



Rose-Marie MAGNIEZ
(1ère adjointe)



Jean-Claude GAUTHIER
(2ème adjoint)



Olivier MUREZ
(3ème adjoint)



Marie-Pierre VIANDIER
(4ème adjointe)



Hugues BINOIS
(Conseiller municipal)



Anthony CHEVAIS
(Conseiller municipal)



Hervé FOURNIER
(Conseiller municipal)



Yvette GATIEN
(Conseillère municipale)



Jean-Claude HUE BUCHERON
(Conseiller municipal)



Maud JOUANNEAU
(Conseillère municipale)



Dominique LAURENCEAU
(Conseillère municipale)



Jacques MARCHAL
(Conseiller municipal)



Jean-Pierre MOREAU
(Conseiller municipal)



David RENAULT
(Conseiller municipal)

Permanences à la mairie :

Michel BIGUIER : sur rendez-vous

Rose-Marie MAGNIEZ : mardi 16H30 à 18H30

Jean-Claude GAUTHIER : lundi de 10 à 12h30

Olivier MUREZ : sur rendez-vous

Marie-Pierre VIANDIER : sur rendez-vous

ATTRIBUTIONS DES CONSEILLERS

Finances et affaires économiques

Michel BIGUIER - Président

Rose-Marie MAGNIEZ - Vice-Présidente

Jean-Claude GAUTHIER

Marie-Pierre VIANDIER

David RENAULT

Enfance et jeunesse

Michel BIGUIER - Président

Olivier MUREZ - Vice-Président

Hugues BINOIS

Anthony CHEVAIS

Hervé FOURNIER

Maud JOUANNEAU

David RENAULT

Bâtiments communaux - voirie - urbanisme

Michel BIGUIER - Président

Jean-Claude GAUTHIER - Vice-Président

Marie-Pierre VIANDIER

Anthony CHEVAIS

Hervé FOURNIER

Yvette GATIEN

Jean-Claude HUE BUCHERON

Jacques MARCHAL

Fêtes et cérémonies, vie associative, culture

Michel BIGUIER - Président

Marie-Pierre VIANDIER - Vice-Présidente

Olivier MUREZ

Anthony CHEVAIS

Yvette GATIEN

Maud JOUANNEAU

David RENAULT

Information et communication

Michel BIGUIER - Président
Marie-Pierre VIANDIER - Vice-Présidente
Olivier MUREZ
Maud JOUANNEAU
Dominique LAURENCEAU
Jacques MARCHAL
David RENAULT

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Michel BIGUIER - Président
Rose-Marie MAGNIEZ - Vice-Présidente
Marie-Pierre VIANDIER
Yvette GATIEN
Jean-Claude HUE BUCHERON
Jean-Pierre MOREAU
Dominique LAURENCEAU
Marie-Ange HAUDEBERT
Pierre LECOMTE

Sécurité du plateau sportif

Michel BIGUIER - Président
Olivier MUREZ - Vice-Président
Anthony CHEVAIS

Communauté du Vendômois Rural (C.V.R.)

Délégués titulaires

Michel BIGUIER - 4ème Vice-Président chargé de l'habitat social
Jean-Claude GAUTHIER - commission voirie

Délégués suppléants

Rose-Marie MAGNIEZ - commission finances
Olivier MUREZ - commission travaux, bâtiments et ZA, du développement économique et de l'accueil des entreprises

Syndicat intercommunal de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (Val Dem)

Délégué titulaire

Michel BIGUIER

Délégué suppléant

Jean-Claude GAUTHIER

Syndicat intercommunal scolaire de Marcilly en Beauce - Villerable - Villiersfaux (S.I.V.O.S.)

Délégués titulaires

Michel BIGUIER
Maud JOUANNEAU - Vice-Présidente
Olivier MUREZ

Délégué suppléant

Hugues BINOIS

Syndicat intercommunal de distribution d'électricité de Loir-et-Cher (S.I.D.E.L.C.)

Délégué titulaire

Jean-Pierre MOREAU

Délégué suppléant

Olivier MUREZ

Commission d'appel d'offres

Délégués titulaires

Michel BIGUIER - Président de droit
Jean-Claude GAUTHIER
Jacques MARCHAL
Jean-Pierre MOREAU

Délégués suppléants

Rose-Marie MAGNIEZ
Olivier MUREZ
Hervé FOURNIER

Syndicat mixte du pays Vendômois

Délégué titulaire

Rose-Marie MAGNIEZ

Délégué suppléant

Marie-Pierre VIANDIER

Schéma de cohérence territoriale (S.CO.T)

Délégué titulaire

Rose-Marie MAGNIEZ

Délégué suppléant

Jean-Claude GAUTHIER

Syndicat intercommunal de traitement des eaux usées de Naveil - Villerable - Villiers-sur-Loir (S.I.T.E.U.)

Délégués titulaires

Hervé FOURNIER - 1er Vice-Président
Jean-Claude GAUTHIER
Olivier MUREZ - commission d'appel d'offres (suppléant)
Jean-Pierre MOREAU - commission d'appel d'offres

Délégués suppléants

Michel BIGUIER
Jacques MARCHAL

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Naveil - Marcilly en Beauce - Villerable - Sainte-Anne (S.I.A.E.P.)

Délégués titulaires

Michel BIGUIER
Jacques MARCHAL - 2ème Vice-Président
Jean-Pierre MOREAU - commission d'appel d'offres
Hervé FOURNIER

Délégués suppléants

Jean-Claude GAUTHIER

Syndicat intercommunal de la Brisse de Marcilly en Beauce et Villerable

Délégués titulaires

Jacques MARCHAL - Président
Jean-Pierre MOREAU
Jean-Claude HUE BUCHERON

Délégué suppléant

Anthony CHEVAIS

Comité national d'action sociale
Délégué titulaire représentant le collège des élus
Marie-Pierre VIANDIER
Délégué titulaire représentant le collège des bénéficiaires
Marie-Paule PARIS

Association « Priorité Route Nationale 10 »
Délégué titulaire
Olivier MUREZ
Délégué suppléant
Jean-Pierre MOREAU

Syndicat intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de Vendôme
Délégués titulaires
Rose-Marie MAGNIEZ - Vice-Présidente
Maud JOUANNEAU
Délégués suppléants
Michel BIGUIER
Olivier MUREZ

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

C'est par un beau soleil que la cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée. Le cortège rassemblant les enfants de l'école de Villerable, les porte-drapeaux, les Anciens Combattants, les Associations locales et le public s'est recueilli devant le Monument aux Morts. Après le dépôt des gerbes et la lecture du manifeste, les enfants de l'école ont lu un poème.



Puis le cortège s'est retrouvé au restaurant scolaire autour d'un vin d'honneur où Monsieur le Maire a souligné la participation du corps enseignant de Villerable. Ce rassemblement a été aussi l'occasion de saluer les Maires des précédentes municipalités et plus particulièrement Jacques MARCHAL qui s'est vu remettre son écharpe de Maire.

D'une génération à une autre

(poème lu par les enfants le 8 mai)

Dis-moi pourquoi, Papi, je te vois si souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains,
Vous portez les drapeaux, dans la pluie, dans le vent
Marchant du même pas, unis, main dans la main.
Dis-moi pourquoi, Papi, de l'église au cimetière,
Au monument aux Morts, on entend le clairon.
Vous déposez les fleurs sur des dalles de pierre,
J'aimerais bien savoir quelle en est la raison.
Dis-moi pourquoi, Papi, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement.
Pourquoi vos défilés sont silencieux, si dignes
Et que signifient tous vos rassemblements.

En réponse, mon petit, notre patrie, la France,
Pour être grande et forte compte sur ses enfants,
Beaucoup d'entre eux sont morts, le cœur plein
d'espérance
Pour que vous puissiez vivre en paix, tout simplement
Regarde-les passer, respecte leurs emblèmes,
Car tous ils ont donné, avec le même élan
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes.
Sois fier de leur passé, ce sont des combattants.
Car notre boum à nous, ce n'est pas la foire.
Nous n'avions pour musique que la voix du canon,
Et tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul espoir
Éviter à leurs fils de connaître le front !

U.N.C. - U.N.C.A.F.N.

Le 1er juin 2008, à l'occasion du 30ème anniversaire, la section U.N.C. - U.N.C.A.F.N. (Naveil - Marcilly - Villerable) et de l'inauguration d'un nouveau drapeau des anciens combattants, une cérémonie s'est déroulée à Naveil.

Lors de cet hommage, une vive émotion entourait nos anciens combattants, les délégations officielles, les municipalités, ainsi que le public fort nombreux.

De nos anciens combattants, trois furent décorés :

- M. HOGU Joseph - médaille du Titre Reconnaissance de la Nation,
- M. ROULLEAU Marc - médaille du Mérite U.N.C.,
- M. TRECUL Michel - médaille Commémorative d'Orient (les compagnons de Suez).

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était servi.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi 9H00 - 12H00

Mardi 16H00 - 18H30

Jeudi 16H00 - 18H30

S.I.V.O.S.

*Permanences à la Mairie
de Marcilly en Beauce*

Lundi 14H00 - 18H00

Mercredi 10H00 - 12H00

Vendredi 14H00 - 18H00

Garderie de Villerable

*Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7H00 à 9H00 et de 16H30
à 18H30*

*Mercredi CLSH (Centre de
Loisirs Sans Hébergement) de
7H00 à 18H30*

Internet

Retrouver plein d'informations pratiques sur le site :

<http://www.cvr.fr/villerable/index.php>

A l'intérieur, vous y trouverez entre autres :

- l'agenda,
- les délibérations du conseil,
- de la documentation,
- ...

Vous pourrez aussi, dans la rubrique Téléprocédures, signaler tout défaut de voirie ou d'éclairage d'un simple clic.



Haut débit

Si vous n'avez pas encore accès au haut débit, la CVR enregistre toutes les demandes pour appuyer le Conseil Général auprès de l'opérateur historique.

Communauté de Communes du Vendômois Rural

15, rue de la Conditia

41100 Naveil

Tél : 02 54 89 09 04

communaute@vendomois-rural.fr

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- *Les jours ouvrables : de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00,*
- *Les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00,*
- *Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00.*

(Arrêté préfectoral du 26/11/1999, article 6 : propriétés privées)

Codes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

Arrêtés préfectoraux consultables sur www.loir-et-cher.pref.gouv.fr



AGENDA

- 21/07 Stage de guitare organisé par AIDAR (voir ci-dessous).
27/07 Méchoui à Marcilly en Beauce organisé par U.N.C. - U.N.C.A.F.N.
28/08 Journée « LOIRE et VIGNES en ANJOU » avec Villerable Amitié (voir ci-dessous).
12/10 Saint Denis : office religieux suivi d'un vin d'honneur offert par M. le Maire et le conseil municipal.
29/11 Déjeuner dansant à Naveil organisé par U.N.C. - U.N.C.A.F.N.
09/01 Randonnée pédestre à Villerable.

AIDAR

Intermède Estival

AIDAR a le plaisir de vous faire part de ses activités durant cet été :

« Croquons la nature »

Après-midi en compagnie de l'aquarelliste Patrice Rat qui nous initiera à l'observation et au dessin dans un milieu naturel.

Rendez-vous le dimanche 13 juillet de 14h à 18h

Pour tous renseignements nous contacter au 06 19 02 75 77 ou 02 54 77 96 89



« Guitares en Campagne



Le vendredi 25 juillet à 20h, Concert de guitares GRATUIT

Cristobal Pazmiño et Jorge Cardoso, tous deux concertistes de renom international nous offriront leur talent.

Ils nous présenteront en première partie, le groupe d'élèves qui aura partagé leurs cordes durant la semaine.

« A la rencontre des Arts du Cirque »

Antoine dit « Tonio » vous invite du 4 au 8 août, de 15h à 18h à découvrir quelques facettes de l'Art Circassien.

Activités à découvrir de 7 à 77 ans, 40€ pour la semaine.



VILLERABLE AMITIÉ

Le jeudi 28 août, Villerable Amitié organise, avec les cars Saint-Laurent, une excursion d'une journée en Anjou.

Programme de la journée :

- 07H00 : Départ de Villerable en direction de Tours et Angers,
- 10H00 : Rendez-vous au caveau de Dégustation à Chalennes sur Loire, pour y rencontrer le vigneron,
- 10H15 : A Montjean sur Loire, croisière sur la Loire,
- 12H15 : Déjeuner à l'Orée des bois : le vigneron vous sert ses vins à table,
- 15H15 : Découverte de la Corniche Angevine, de ses vignobles et bords de Loire en petit train,
- 16H30 : Dans la cave du vigneron, verre de l'amitié avec ses rosés.
- 20H00 : Arrivée à Villerable.

Inscription jusqu'au 20 juillet.

Règlement au moment de l'inscription (75 euros par personne).

Renseignements auprès de M. FONTAINE, 6 rue de Petit Pont 41100 VILLERABLE (02.54.72.22.04).